

Energies et Territoires dans la Région Nouvelle-Aquitaine

- **Comment la Région peut-elle contribuer à faire baisser le coût de l'électricité ?**
- **Comment les énergies renouvelables et les territoires peuvent-ils contribuer à la transition énergétique et au développement équilibré de la Région ?**

**Conférence-débat jeudi 11 septembre 18h00 - Marmande
amphithéâtre de la Cité de la formation 15, rue Albert Camus**

Cette réunion associera élus de la Région Nouvelle-Aquitaine, scientifiques, acteurs du monde agricole, représentants économiques et associations locales, et se déroulera dans un format participatif.

Ouverture : Christine BONFATI-DOSSAT

Introduction : Une loi de programmation pour la France

L'Énergie en France : Données production-consommation / surproduction / subventions / prix de l'électricité

Les risques de la PPE3 : Xavier MORENO

L'énergie en Nouvelle-Aquitaine : Données de base / saccage des territoires et déséquilibres territoriaux

Les conséquences écologiques – Isabelle JACONO

Les conséquences pour le secteur agricole - Vincent RIGO

Rééquilibrage du développement territorial : EnR thermiques/Commande publique locale

30 ans d'errance en EUROPE – Samuel FURFARI

Une étude d'impact pour répondre aux attentes des Français et du Parlement : Alain AYONG LE KAMA

Les conséquences sociales - Alexandre JARDIN

Conclusion : Les choix énergétiques de la France doivent être rationnels. Une étude d'impact s'impose pour minimiser les dépenses publiques pour les prochaines décennies et maîtriser le prix de l'électricité.

Avec le soutien de



Intervenants

Alain Ayong Le Kama



Docteur en sciences économiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Alain Ayong Le Kama est professeur agrégé des Universités de classe exceptionnelle, à l'Université Paris Nanterre. Il a été Recteur de région académique pendant 6 ans (Guyane puis Centre Val-de-Loir) Ses travaux de recherche portent sur les questions d'environnement, d'énergie de développement durable et de transports. Il est le fondateur et premier Président de la FAERE (Association française des économistes de l'environnement et des ressources naturelles) et responsable de l'initiative de Recherche « mobilité dans une société bas carbone » à la Chaire économie du Climat (Université Paris Dauphine – CDC).

Conseiller scientifique, en charge de l'économie publique, de l'économie de l'environnement, de l'économie de l'énergie, des risques et du développement durable au Commissariat général du plan, service du Premier ministre ; puis, conseiller scientifique auprès du chef du service d'évaluation économique et intégration du développement durable du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ; ensuite, conseiller scientifique à la direction de l'économie et des affaires internationales du ministère de l'équipement, du logement et des transports et conseiller scientifique au plan urbanisme, construction et architecture (PUCA) du ministère de l'Écologie Il a été Vice-président de la Commission des comptes de l'économie de l'environnement, présidée par le Ministre en charge de l'Ecologie. A été membre du comité d'évaluation socio-économique du projet de mise en œuvre du canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe, présidé par Emile Quinet. Membre élu du comité directeur de l'Association française de sciences économiques (AFSE).

Nicolas Bour



Nicolas Bour, diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, a réalisé plusieurs projets multidisciplinaires complexes en France et à l'étranger dans les secteurs des transports (Tunnel sous la Manche, Métro en Chine), de l'énergie (Centrales nucléaires en Afrique du Sud et en Chine, Barrages hydro-électriques en Chine), de l'industrie (Usine Pechiney à Dunkerque, Cimenteries au Moyen-Orient) et du bâtiment (Hôpital du Cap) au sein du groupe Spie-Batignolles.

En charge de la maîtrise d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe au sein de Voies navigables de France (2004-2020) il a été à partir de 2010 directeur de la Direction des Liaisons Européennes et de l'Innovation de Voies navigables de France et gérant du GEIE Seine-Escaut regroupant Voies Navigables de France (VNF), la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), le Service Public de Wallonie (SPW) et de Vlaamse Waterweg (DVW), Waterwegen en Zeekanal (Flandres).

Chevalier de la Légion d'Honneur en 2011, Président de ATIL Europe depuis juillet 2022 (Aménagement, Transport, Industrie et Logistique)

Conseiller technique du collectif « Energie et environnement en débat dans l'Aisne et la Marne (EEDAM) depuis l'été 2022, Nicolas Bour a contribué début 2023 à la création du collectif interrégional « Energies territoriales du Nord-Est de la France dont il est le coordonnateur technique, puis en mai 2024 à la création du Réseau Energies Terre&Mer (RETM) dont il est le porte-parole (www.retm.fr). Nicolas Bour s'est engagé dans le monde associatif dès 2001.

Christine Bonfanti-Dossat



Christine Bonfanti-Dossat est une femme politique du Lot-et-Garonne issue du milieu infirmier. Engagée localement dès 1983, elle a été maire de Lafox pendant plus de vingt ans et conseillère départementale, avant d'être élue sénatrice en 2017 sous l'étiquette Les Républicains, puis réélue en 2023. Membre de la commission des affaires sociales, elle s'investit particulièrement sur les questions de santé, de soins palliatifs et de fin de vie. Son parcours illustre un fort ancrage territorial et une attention constante aux enjeux humains et sociaux.

Jean-Claude Bréan



Jean-Claude Bréan, Président de Vents contraires 24, retraité, ingénieur en constructions aéronautiques, en études et techniques d'armement et en systèmes informatiques. Successivement, pour de grands comptes et services étatiques, il a conduit des programmes d'études et de développements d'équipements électroniques sécurisés ; créé et dirigé des activités de conseil, d'assistance et d'architecture de sécurité des informations pour de grands comptes ; conçu et organisé le schéma directeur national de sécurité des infrastructures vitales ; conduit des travaux interministériels ; dirigé l'évaluation de sécurité de systèmes de traitements de données sensibles. Parallèlement, il a assuré plusieurs

présidences : Groupement interprofessionnel pour les techniques de sécurité d'informations sensibles réunissant de grandes entreprises de télécommunications, d'informatique, du nucléaire, de l'aéronautique, de l'espace et de l'armement ; comité de normalisation des technologies de l'information pour l'Afnor ; délégation française à l'International Standard Organisation pour la Sécurité des Technologies de l'Information ; conseil scientifique du Master en sécurité des systèmes d'information (partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées et le collège de Polytechnique).

Isabelle Jacono



Après des études supérieures de mathématiques puis d'architecture, Isabelle JACONO exerce d'abord en libéral en France, puis en Afrique et en Polynésie. A son retour elle crée sa propre société.

Lors de ses séjours à l'étranger, elle constate les dommages, souvent irréversibles, causés par un développement mal maîtrisé et une exploitation anarchique des ressources naturelles.

Devant l'absence d'alors, de prise en compte des enjeux environnementaux, elle s'engage dans le développement durable, d'abord par la conduite d'associations, et comme élue locale.

Par la suite, elle co-préside le parti écologiste Cap 21, créé avec Corinne Lepage dont elle dirige la campagne présidentielle de 2002. En 2003, elle fonde FRANCE ECOLOGIE qui réunit des responsables écologistes voulant rompre avec le dogmatisme préconisant trop souvent des solutions aussi irréalistes qu'inapplicables. Elle initie des débats dans des lieux institutionnels, pour encourager le dialogue et les échanges d'informations entre les décideurs politiques, les acteurs économiques et la société civile. Dans ce cadre, sur proposition du Président de la République Jacques Chirac, elle organise à l'Élysée, des rencontres périodiques (2004-2007) réunissant tous les acteurs dans l'environnement pour élaborer des solutions efficaces et acceptées par tous. En 2014, à la création de l'UDI, Jean Louis Borloo appelle France Ecologie qui en démissionnera peu après le départ de Jean Louis Borloo.

Aujourd'hui, devant une écologie "Verte" punitive, dogmatique et extrémiste, Isabelle Jacono est convaincue qu'enfin est arrivée l'ère de l'écologie pragmatique et efficace, donnant une place fondamentale à l'innovation, aux vraies énergies décarbonées, pour répondre aux défis environnementaux, créer de nouveaux emplois, économiser les ressources non renouvelables, et assurer le bien-être de tous.

Alexandre Jardin



Ecrivain, cinéaste, Alexandre Jardin est président de l'association les #gueux qui a permis l'annulation des ZFE et qui continue le combat pour d'autres causes (DPE, Programmation Pluriannuelle de l'Énergie...) pour arrêter le délire normatif qui sort du marché des millions de logements ou stopper la PPE qui, si elle est appliquée, doublera les factures d'électricité.

Plusieurs de ses romans sont adaptés au cinéma, tel que « Le Zèbre » (mis en scène par Jean Poiret) qui reçut également le Prix Fémina en 1988 ou encore « Fanfan » qu'il réalisera lui-même en 1993.

Parrain de nombreuses associations, il est aussi co-fondateur de Lire et Faire Lire (19 000 retraités qui font lire chaque année 650 000 enfants des écoles primaires et maternelles des 100 départements), puis de www.bleublanczèbre.fr. Avec cette plateforme d'action, l'écrivain fédère autour de lui des « Faizeux » : 300 acteurs majeurs d'une révolution positive (et contagieuse !). En 2016, il crée la www.lamaisondescitoyens.fr, un mouvement citoyen destiné à faire peser toutes celles et ceux qui ne comptent pas pour qu'ils comptent : les 1+1+1 ! Un mouvement qui fait sa part pour que les Français réparent eux-mêmes le pays. En 2017, il fut candidat à l'élection présidentielle au nom du mouvement Les Citoyens.

Xavier Moréno



Président fondateur du Cercle d'Étude Réalités Écologiques et Mix Énergétique (CéréMé).

Diplômé de l'École Polytechnique et Sciences Po Paris et ancien élève de l'ENA, Xavier Moreno a commencé sa carrière au ministère des finances. Après plusieurs années chez Sanofi, en tant que responsable de la division Agro-Vet et membre du comité exécutif, il rejoint Suez en tant que vice-président directeur, puis co-fonde la société d'investissement Astorg.

Dominique Rambeau



Artiste et citoyenne engagée.

Présidente de l'association ADN regroupant plus d'une trentaine de collectifs et associations afin de préserver la nature et les paysages du Lot et Garonne.

Les organisations

- **Active Défense Nature (ADN)** - Association de protection de la nature, de l'environnement, des paysages et des terres agricoles pour le Lot-et-Garonne, regroupant plus d'une trentaine de collectifs et d'associations. ADN informe et soutient activement les citoyens, agriculteurs, responsables publiques et élus sur les questions de déploiement des énergies renouvelables en Lot-et-Garonne. A ce jour, une première vague de +200 centrales photovoltaïques sur +4000 hectares sont prévus en Lot-et-Garonne. ADN est en faveur d'un développement des énergies renouvelables raisonné et en particulier uniquement sur sols artificialisés non-rendus à la nature.
- **Gontaud-de-Nogaret Notre Territoire** - Association de défense de la nature et du patrimoine pour le village de Gontaud-de-Nogaret et les communes avoisinantes. Gontaud-de-Nogaret est un village médiéval classé connu pour ses châteaux et églises, où vivent près de 2000 habitants. C'est également l'une des nombreuses communes faisant face au déploiement du photovoltaïque avec un nouveau poste source de +4 hectares et des dizaines de centrales photovoltaïques à venir aux alentours, sans aucune communication vers les citoyens.
- **Creuse ENVIE** - Protéger le pays de Boussac et la Creuse des menaces actuellement portées aux campagnes. Informer de l'impact et des conséquences des projets la concernant. Proposer des actions contribuant à développer un environnement durable.
- **Association VENTDEBOUT'CHAGE** - Protéger, conserver et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, l'eau, l'air, les sols, les sites, les paysages et le cadre de vie ; défendre la tranquillité, la santé et la sécurité de toute personne résidant dans sa zone géographique d'action et lutter, par tout moyen licite, notamment par des actions en justice, contre les projets et installations des parcs éoliens sur un territoire déjà saturé et défiguré par des implantations irraisonnées d'éoliennes ; promouvoir, entreprendre, faire la publicité ou organiser toute action de nature à réaliser ses objectifs ; sensibiliser l'opinion publique aux problèmes d'environnement afin de permettre à chacun d'être partie prenante dans l'amélioration et la protection de son cadre de vie ; exercer plus particulièrement son action dans la zone d'étendue des communautés de communes de la Charente Limousine et du Val de Charente, et singulièrement sur la commune du Bouchage en Charente ainsi que les communes limitrophes ; inscrire ses actions dans un esprit de stricte neutralité vis à vis des formations politiques et confessionnelles ; durée de l'association illimitée.
- **Bouglon Nature** - S'opposer au projet de construction de fermes agrivoltaïques sur 12 hectares (sur 2 parcelles), en contrebas de la départementale 147 qui part de la montée de Bouglon.
Les champs de panneaux photovoltaïques vont s'étendre sur près de 2 kilomètres, jusqu'à la sortie du village, en contrebas du bourg, de la route de Cocumont jusqu'à Barbeau. Près de 40 habitations, soit 80 citoyens, voire plus, seraient impactés, du côté de Bouglon et en face du côté d'Argenton puisque ce projet est juste situé entre les deux communes.
- **Vents contraires 24** - L'association a pour objet la défense du cadre de vie des habitants de Sorges et du Causse environnant incluant la préservation de l'environnement paysager, animal, floral, des habitants ; la préservation des activités de trufficulture ; la défense de l'activité touristique ; la défense du patrimoine historique.
- **Réseau Énergies Terre & Mer (RETM)** est un collectif national créé en mai 2024 pour lutter contre l'augmentation du coût de l'électricité et mutualiser les compétences aux différentes échelles, notamment départementales. Il réunit plusieurs centaines d'associations dont les adhérents sont engagés depuis des années pour protéger l'environnement, les activités économiques de la terre et de la mer et le patrimoine sur le littoral comme au sein des territoires ruraux, face aux risques des projets éoliens terrestres, en mer et des champs photovoltaïques au sol. Il promeut auprès des élus locaux, du parlement et du gouvernement une approche rationnelle des choix énergétiques, et notamment le développement des énergies thermiques renouvelables. Maîtriser le coût de l'électricité, augmenter notre souveraineté énergétique et réindustrialiser la France en lien avec les acteurs du territoire comptent également au sein des objectifs du réseau.
- **Le collectif Vent des maires**, créé en 2021, défend la place des communes dans les décisions relatives aux projets éoliens. Il s'oppose à ce que ceux-ci soient imposés sans réelle concertation et plaide pour que les maires disposent d'un véritable droit de décision. Indépendant et non partisan, il rassemble aujourd'hui plus d'un millier d'adhérents, dont plus de 500 maires. Son action vise à promouvoir une approche équilibrée du développement énergétique, respectueuse de la démocratie locale, des paysages et de la qualité de vie des habitants.

Contact : activedefensenature@proton.me